



Janvier 2019

# D'INFORMATION

N° 120

BULLETIN



[www.murianette.fr](http://www.murianette.fr)

Infos Métro

P. 4



**2030**

ORAJRES MENAGERES **50%**

**213** DECHETS RECYCLES

DECHETS ALIMENTAIRES, ENVELOPPES, PAPIERS, VERRE, APPARELS EN DECHETERIE...

Infos communales

P. 5



# Sommaire

**Edito.....p.2**

**Info Métro .....p.4**

**Info Communales .....p.5**

**Rétrospective.....p.6-7**

**Événements à venir.....p.8**



# Édito

Chères Murianettoises, Chers Murianettois,

Je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 ; que cette année vous apporte santé, bonheurs et l'aboutissement de tous vos projets.

Dans un contexte national tendu, j'espère que chacun pourra trouver sa place dans le débat national lancé très récemment par le Président de la République. L'écoute active, l'esprit collectif et le partage permettront, je l'espère, un dialogue constructif tout en considérant la parole d'autrui dans le respect des valeurs républicaines.

En ce début d'année, je tiens à vous rappeler que la commune doit réaliser son recensement de la population. Nous avons recruté pour ce faire deux agents recenseurs : M. Gilbert Roche et M. Yann Rogani. Ils viendront à votre domicile entre le 17 janvier au 16 février prochain. Je vous remercie de leur réserver un accueil chaleureux.

Cette année encore, la pression fiscale des Murianettois n'augmentera pas, malgré les baisses des dotations et le désengagement de l'État. Vous avez pu le constater récemment lors du paiement de votre taxe d'habitation. Les personnes éligibles ont pu avoir un dégrèvement de 30% sur le montant de leur taxe ; cette année encore ce taux d'imposition restera inchangé ce qui permettra de nouveau une diminution de l'impôt. Le budget 2019 est en cours d'élaboration et sera voté au début du printemps.

Au niveau des relations Commune/Métropole, le travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a bien avancé. Il est important de dire que le travail sur le PLUi a été considérable. Nous avons délibéré en fin d'année et l'avons approuvé. L'enquête publique démarrera en avril et le 20 décembre prochain, le PLUi devrait être approuvé. Un gros travail parallèle a lieu également, celui sur l'établissement du règlement local de la publicité intercommunal, avec, pour ce faire, également une enquête publique qui aura lieu en mars.

Je voudrais terminer ces quelques lignes en ayant une pensée sincère et amicale aux murianettois disparus l'an dernier, et notamment à deux anciens élus, Mme Jeanine Gondras et M. Georges Chambard, qui ont tous deux longtemps œuvré pour la commune.

Bien cordialement.

Cédric Garcin, votre Maire.

## Nouvelle formule de votre bulletin

Comme vous avez pu le constater, la communication de l'information va de plus en plus vite dans les médias écrits, audios, vidéos ou virtuels.

La commune de Murianette a souhaité faire évoluer sa communication vers plus de modernité.

Durant notre mandat, nous avons tout d'abord créé des adresses mail pour tous les élus afin qu'ils puissent être contactés en direct; puis est venue la création du site internet officiel de la commune. Ces derniers mois, vous avez pu télécharger la nouvelle application Politeia qui vous donne les informations communales en temps réel.

Aujourd'hui, nous souhaitons que le bulletin municipal évolue. Nous voulons être plus réactifs dans la presse écrite pour ceux qui n'ont pas l'envie ou la possibilité d'avoir accès aux nouvelles technologies.

Nous avons donc décidé de modifier le rythme de parution du bulletin municipal.

Vous retrouverez votre journal tous les 2 mois dans vos boîtes aux lettres.

Nous conservons le nom et les grands thèmes : Métro, Commune, Rétrospectives, évènements à venir...

C'est pourquoi aujourd'hui votre bulletin contient 8 pages avec les infos importantes de la commune.

Nous espérons que ce nouveau fonctionnement conviendra au plus grand nombre.

Afin que nous puissions communiquer, et que vous puissiez me faire part de vos remarques sur ce fonctionnement, vos souhaits d'articles, les infos que vous aimeriez retrouver dans le bulletin, vous pouvez nous écrire par mail sur les adresses suivantes : [mairie@murianette.fr](mailto:mairie@murianette.fr) ou/et [christine.grane@murianette.fr](mailto:christine.grane@murianette.fr).

Christine Grané

## ETAT CIVIL

*Ils nous ont quittés...*

M. Jean Neyroud le 7 octobre 2018 à l'âge de 80 ans.

M. Georges Chambard le 16 octobre 2018 à l'âge de 82 ans.

Mme Jeanine Gondras le 01 novembre 2018 à l'âge de 72 ans.

M. Pierre Clot le 7 novembre 2018 à l'âge de 85 ans.

M. Roger Guimet le 26 décembre 2018 à l'âge de 90 ans.

M. Pierre Echilley le 5 janvier 2019 à l'âge de 84 ans.



## Modernisation du centre de compostage

A l'horizon 2022, le centre de compostage de la métropole implanté sur notre commune sera capable de produire de l'énergie renouvelable (bio méthane) issue des déchets alimentaires grâce à la construction d'une unité de méthanisation.



## Une évolution nécessaire

Propriété de la métropole grenobloise, le centre de compostage de Murianette a été construit en 1993 afin de traiter une partie des déchets ménagers sous forme de compost à destination de l'agriculture locale.

Le site de Murianette produit ainsi chaque année plus de 6400 tonnes de compost à partir des déchets dits « fermentescibles » tels que les épluchures, les restes de repas... extraits des ordures ménagères traitées au centre de tri Athanor.

Le schéma directeur déchets 2020-2030 de la métropole grenobloise (voir journal n° 117 de janvier 2018), en cohérence avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui va rendre obligatoire le tri des déchets alimentaires à la source, prévoit de faire évoluer cette chaîne de traitement.

A terme, un nouveau bac dédié aux déchets alimentaires sera mis en place chez les usagers et collecté en porte à porte sur 92% du territoire. Une expérimentation dans ce sens est en cours dans plusieurs quartiers du territoire avec des résultats très encourageants. Des points d'apport volontaire et le compostage à domicile compléteront le dispositif dans les secteurs ruraux.

Il résultera de cette évolution des pratiques de tri davantage de déchets alimentaires à traiter dans les années à venir (20 000 tonnes /an en 2021 selon les estimations).

## Programme des travaux

Le centre de compostage va donc évoluer avec l'ajout d'une étape de méthanisation avant compostage. Celle-ci impliquera la réalisation des travaux suivants :

- Un hall de préparation des matières et de compostage
- Un hangar de préparation des déchets verts (ou déchets de jardin)
- Une installation d'épuration du biogaz, pour obtenir le bio méthane ayant la qualité requise pour être injecté sur le réseau.
- Un gazomètre, volume tampon de biogaz avant injection au réseau GRDF
- En complément, le biofiltre présent sur site sera déplacé et agrandi pour un traitement d'air adapté.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 15 millions d'euros HT, auxquels il faudra ajouter une mise à niveau des installations actuelles.

## Calendrier prévisionnel

2018 : étude de faisabilité, programme des travaux, choix du mode de gestion.

2019 : assistance à maîtrise d'ouvrage, appels d'offres travaux, permis de construire.

2020 : dossiers administratifs, démarrage des travaux.

2021 : fin des travaux, essais.

2022 : mise en service industrielle.

C. Grané

## Bac à verre

Afin d'améliorer la sécurité des déposants de verre dans le bac de collecte du centre bourg, le bac va être déplacé en face de la mairie.

Vous pourrez ainsi stationner sur le nouveau parking ou sur l'emplacement contigüe au bac.

Pour votre sécurité, nous vous demandons de ne pas stationner sur la chaussée de la montée du Champ de la Vigne et du Chemin du Petiot.

Un bac à verre a été ajouté au croisement du chemin du Jappin et de la RD291 afin que les habitants de la montagne puissent bénéficier aisément du service.



## Recensement de la population

Nous vous rappelons que la commune sera en campagne de recensement de sa population du **17 janvier au 16 février**.

Les agents recenseurs, M. Gilbert Roche et M. Yann Rogani,

vous remettront un formulaire avec vos identifiants pour accéder au recensement en ligne sur le site **le-recensement-et-moi.fr**. En cas de difficultés de connexion internet, l'agent recenseur vous remettra les formulaires papier et conviendra d'un nouveau rendez-vous pour venir les récupérer. Après la saisie et le traitement des données par l'INSEE, les statistiques relatives à Murianette seront communiquées à la municipalité.

Par avance, nous vous remercions de réserver un bon accueil aux deux agents recenseurs.



## Après-midi récréatives

Les prochains rendez-vous se tiendront à la bibliothèque municipale de 14h30 à 17h30 les jeudis suivants :

**31 janvier - 28 février - 28 mars**

En cas de difficultés de déplacement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie, au 04 76 77 11 26, un co-voiturage sera mis en place.

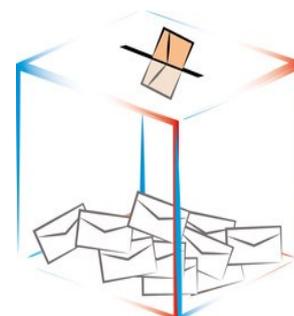


## Inscription sur les listes électorales

Afin de participer aux scrutins locaux et nationaux, tout citoyen majeur de nationalité française doit s'inscrire sur les listes électorales.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Pour pouvoir voter aux **élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019**, si vous n'êtes pas encore inscrits sur nos listes électorales, il suffit de vous présenter en Mairie au plus tard le 31 mars 2019, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



## *Halloween, une soirée d'enfer !*



Le samedi 27 octobre dernier, le comité des fêtes organisait une soirée halloween. Pour que celle-ci soit festive, les membres du comité se sont déguisés et activés pour décorer la cantine de l'école afin d'accueillir les participants dans une ambiance « diabolique ». Les Murianettois furent nombreux à avoir répondu à l'invitation du comité et c'est en citrouilles, sorcières, vampires, squelettes et bien d'autres encore qu'ils ont intégré la soirée. Ils étaient tous venus pour jouer à se faire peur, surprendre et se laisser surprendre. Il y avait donc tous les ingrédients pour passer une excellente soirée. Celle-ci a débuté par un apéritif sanguinolent puis s'est poursuivie par un repas dans une ambiance conviviale. Tous les participants se sont élancés ensuite sur la piste de danse pour s'amuser et se défouler. Enfin, pour clôturer la

soirée, un défilé de monstres fût organisé pour déterminer les plus beaux déguisements. Petits et grands se sont prêtés au jeu et ont défilé pour montrer leur côté « maléfique » !

Le comité des fêtes tient à remercier tous les Murianettois venus déguisés et qui ont ainsi contribué à la réussite de cette soirée.

## *Cérémonie du centenaire de l'armistice , 11 novembre 2018*



## *Repas des anciens, le 9 décembre 2018*



## *Marché de Noël*

### **Un bel esprit de Noël !**

Le 15 décembre dernier, avait lieu le marché de Noël organisé par le comité des fêtes qui, avec son stand, a pu régaler les Murianettois. En effet, vin chaud, huîtres, diots de Savoie, crozets et bien d'autres spécialités encore furent proposés. Les habitants ont pu également découvrir les étales des exposants et en profiter pour faire quelques emplettes. En milieu de matinée, l'arrivée du Père Noël en calèche a su émerveiller les enfants qui, par la même occasion, ont pu profiter de la distribution de papillotes. Pendant cette belle journée, le comité des fêtes a offert à chaque enfant un tour d'auto tamponneuse afin qu'ils puissent s'amuser sur la piste dédiée à cette animation.



Les membres du comité tiennent à remercier particulièrement tous les exposants, associations, particuliers qui ont participé au marché de Noël.



## **Evènements à venir**

### *Vœux du maire*

Le Maire, l'ensemble des élus, ainsi que le personnel communal, vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Que cette année vous apporte santé, bonheur, réussite dans l'aboutissement de tous vos projets tant personnel que professionnel. Nous vous donnons rendez-vous à la cérémonie des vœux de la municipalité le

**vendredi 25 janvier 2019 à 19h dans le hall des maternelles**

**au sein du groupe scolaire Raffin-Dugens.**

## Choucroute

Comme à l'accoutumée, le comité des fêtes organisera la traditionnelle soirée choucroute dans la première quinzaine du mois de mars 2019.

Un flyer sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant février.

Il vous informera sur les modalités d'inscription.

**Ambiance conviviale garantie ! Venez nombreux !**



Le comité des fêtes

## Journée de la femme

Le Maire, Cédric Garcin,

ainsi que l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de convier toutes les femmes de la commune de Murianette à un apéritif dinatoire afin de les mettre à l'honneur en ce jour de la journée internationale de la femme.

Nous vous attendons **le vendredi 8 mars 2019, à 19h**  
au groupe scolaire Raffin Dugens, dans le hall des maternelles.



Directeur de Publication : Cédric Garcin

Journal de Murianette : Mairie de Murianette

266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette

Tél : 04 76 77 11 26

Mise en page, infographie : Christine Grané

Rédaction et photos : Les Commissions Animation -

Urbanisme - Finances - Education - Sociale

Estelle Galluccio - Les associations Murianettoises

Distribution : Mairie de Murianette

Impression : Imprimerie des Ecureuils - Gières